ranska

YMPÄRISTÖMINISTERIÖ

GUIDE ET INFORMATIONS POUR LES IMMIGRÉS SUR LES CONDITIONS D'HABITATION EN FINLANDE

Esitteen tilaus:
Työministeriön maahanmuuttoasiat/aineistopalvelu
puh. (09) 18561
Mikonkatu 4, 00100 Helsinki

Ympäristöministeriön julkaisut
puh. (09) 19911
Kasarminkatu 25, 00130 Helsinki

Esitteen tuotanto:
Koillisen sosiaalikeskuksen EU-projekti

1. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES FINLANDAIS

Le fait que les Finlandais ne parlent pas facilement avec des inconnus est une caractéristique de la culture finlandaise. Cela ne veut pas dire qu'ils aient une attitude hostile à l'égard des étrangers. On respecte les gens, donc on ne les dérange pas. On parle quand on a des sujets en commun, sinon on ne se lie pas d'amitié avec quelqu'un.

Les Finlandais aiment le silence. Quand il y a des gens qui font du bruit sur le balcon ou dans les locaux ou espaces aménagés communs, les Finlandais considèrent souvent qu'il s'agit d'une infraction contre l'inviolabilité domicile.

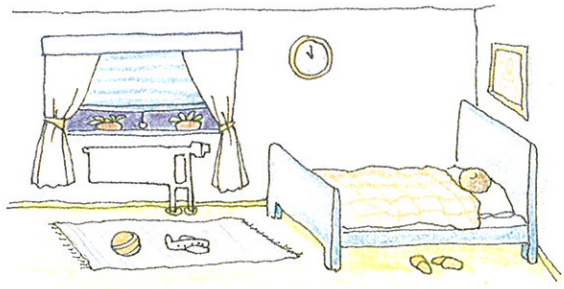

La règle du silence doit être observée dans la maison entre 22h et 7h pendant les jours de travail et entre 23h et 8h pendant le weekend. Il faut alors éviter de parler à haute voix, de jouer de la musique et de faire du bruit. Ces horaires de silence permettent aux voisins de dormir suffisamment. Quand on ne les laisse pas dormir, ils se fâchent contre celui qui les dérange continuellement.

Si vous voulez préparer une fête chez vous, veuillez informer vos voisins à l'avance en leur disant à quelle heure la fête finira.

2. RÈGLEMENT DE L'IMMEUBLE

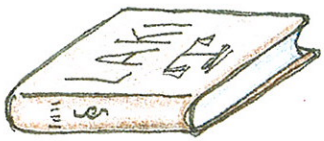

Les choses fonctionnent mieux si chaque habitant de l'immeuble observe le règlement de l'immeuble ainsi que la règlementation générale imposée par la ville. Celui qui néglige ces obligations d'une manière répétitive recevra des avertissements et pourra, à la fin, être expulsé de son appartement. Si votre paiement de loyer est en retard, vous devez immédiatement en mettre au courant votre propriétaire. L'omission du paiement peut mener jusqu'à l'expulsion.

3. APPARTEMENTS

Il faut aérer l'appartement, car s'il n'y a pas suffisamment d'air frais, tous les habitants et les petits enfants en particulier deviennent fatigués; ils peuvent souffrir de maux de tête et de fièvre, d'irritations de peau ou de différents troubles respiratoires.

Quand vous avez utilisé la salle de bains, il est préférable de laisser la porte ouverte pour laisser sortir l'humidité. Il n'est pas recommandable de faire sécher le linge dans les pièces de l'appartement. Il ne faut pas aérer l'appartement en laissant ouverte la porte qui donne dans l'escalier.

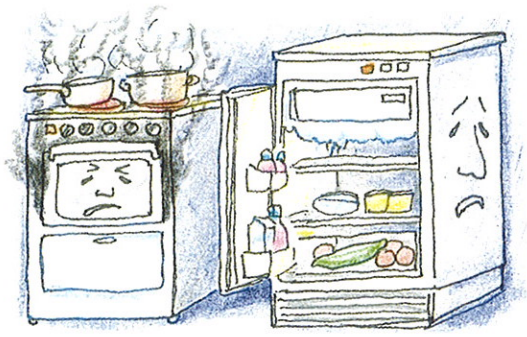

Tous les habitants sont responsables de la propreté et de l'état de leur propre appartement.

Il ne faut pas laisser allumés le four et les plaques de la cuisinière d'une façon exagérée. Il faut soigner le réfrigérateur et le congélateur en les nettoyant et en les laissant dégeler de temps en temps.

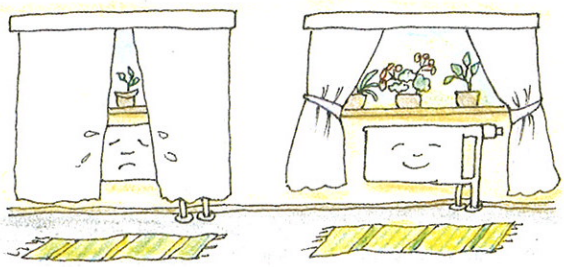

Il ne faut jeter dans l'évier ni dans les waters rien qui puisse boucher les tuyaux.

Les radiateurs de chauffage sont munis d'un thermostate qui indique la température de la pièce. Il ne faut pas couvrir le radiateur avec un rideau épais, par exemple, parce que il ne fonctionnera et ne chauffera plus bien.

S'il y a des insectes nocifs dans l'appartement il faut en mettre un dans un bocal de verre et le montrer au personnel qui s'occupe de l'entretien de la maison (huoltomies) afin qu'on puisse empêcher les insectes de se répandre partout.

Il faut garder le balcon bien propre mais il ne faut pas y verser d'eau. Il ne faut pas y secouer et mettre à l'air les habits, les tapis ou autres textiles poussiéreux. On ne peut pas y préparer de grillades. On peut y faire sécher du linge à condition qu'on ne le voit pas de l'extérieur. S'il y a quelque

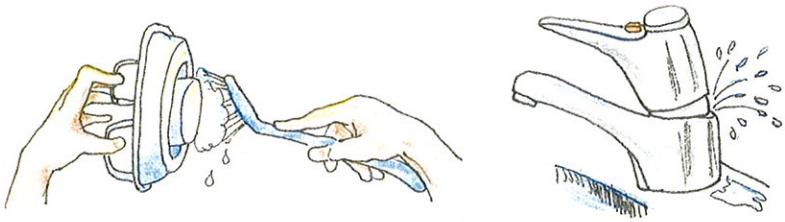

chose à réparer, veuillez vous mettre en contact avec le gérant ou autre représentant de l'immeuble.

Il faut nettoyer le filtre de graisse du ventilateur de la cuisinière électrique et la coupole qui se trouve au-dessus ainsi que les valves du ventilateur qui servent à expulser l'air. Lorsqu'on a enlevé la graisse et la poussière on respire de l'air frais dans la cuisine. Il ne faut jeter dans l'évier ni dans les waters rien qui puisse boucher les tuyaux.

4. LOCAUX COMMUNS

On ne fait pas de bruit et on ne jette pas d'ordures dans les couloirs. Personne n'a le droit de laisser des affaires dans l'escalier.

Il y a un dépôt pour les biciclettes et pour les landaux et les poussettes d'enfant (pyörävarasto).

Les portes d'entrée restent fermées le soir. Il ne faut pas les ouvrir en y laissant un bâton ou une pierre parce que on risque ainsi de faire venir des d'inconnus qui n'ont pas le droit d'entrer dans le bâtiment.

Il y a pour chaque locataire un d'épôt à la cave (kellarikomero) où on peut garder les affaires qui ne servent pas à la maison.

SAUNA
18-19 INA HEBEL
19-20 MATTI MEIKÄLÄINEN
20-21 IVAN IVANOVITS
21-22 SVEN SVENSSON

PESUTUPA
8-10 IVAN IVANOVITS
12-14 JOHN DOE
14-16 INA HEBEL
20-22 MATTI MEIKÄLÄINEN

Il y a souvent des disputes en ce qui concerne le sauna et la buanderie (pesutupa) et il faut donc réserver une heure pour y aller chacun à son tour et y aller à l'heure réservée. Aucun habitant ne veut que quelqu'un y vienne quand ce n'est pas le tour de celui-ci.

5. AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Il faut trier les déchets et les ordures en observant le système de recyclage et les porter dans un sac ou emballage pour les déposer dans les récipients correspondants. Renseignez-vous sur les récipients destinés aux déchets de cuisine, au papier, au verre, au métal et aux substances toxiques (talous- paperi- lasi- ja metallijätteet, myrkylliset aineet).

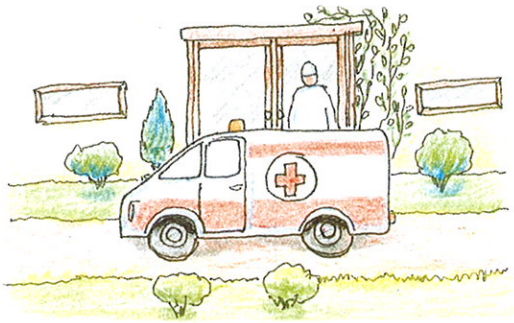

Il faut garer la voiture au parking et pas dans la cour ni sur les trottoirs, car les véhicules d'alarme (ambulances etc.) doivent pouvoir accéder aux portes d'entrée.

On peut nettoyer les draps, les couvertures et les tapis sur un support qui se trouve dans la cour (mattoteline) en respectant les horaires.

Il y a un terrain de jeux où chaque famille s'occupe des jouets de ses enfants en les ramassant en partant. On n'a pas le droit d'amener à la maison les jouets qui traînent dans la cour et qui appartiennent aux autres.

Quand on sort de l'appartement, il faut garder les animaux domestiques attachés. Les animaux ne doivent pas être amenés sur le terrain de jeux des enfants et on ne peut pas les laver dans la buanderie ou dans le sauna.

6. ASSURANCE DOMICILE

L'assurance domicile (kotivakuutus) n'est pas obligatoire mais elle permet une indemnisation de propriété mobiliaire endommagée. Une alarme contre incendie (palovaroitin) doit être installée dans l'appartement,

sinon l'assurance ne couvre pas un incendie. Vous pouvez demander au service social si on vous rembourse une part du paiement de l'assurance.

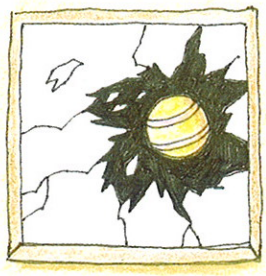

7. RENCONTRES AGRÉABLES

On organise au printemps et en automne des rencontres d'entraide pour nettoyer ensemble la cour et les locaux communs ainsi que pour faire du jardinage. Il est souhaitable que tout le monde participe à ces activités dont l'objectif est de réunir les habitants de l'immeuble pour pouvoir se connaître.

8. COMITÉ DES VOISINS

Il a été créé dans la plupart des immeubles un comité des voisins (talotoimikunta), qui se met en contact avec la direction de l'immeuble et qui présente les idées et les opinions des habitants. Tous les voisins devraient participer aux réunions, lors desquelles on peut être élu membre du comité et aider à réaliser des projets pour le bien de tout le monde. S'il y a des problèmes, on peut présenter les réclamations au comité.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES:

NUMÉRO DE SECOURS / D'ALARME: 112

POLICE _____

CENTRE DE SANTÉ _____

MÉDECIN (OMALÄÄKÄRI)_____

INFIRMIÈRE _____

CONSULTATION ENFANTS_____

CENTRE D'INTOXICATION_____

POLICLINIQUE DE PERMANENCE _____

*GARDERIE*_____

*ÉCOLE DE BASE: PREMIER CYCLE*_____

*SECOND CYCLE*_____

*LYCÉE*_____

AUTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE_____

BUREAU SOCIAL_____

KELA (Institut d'Assurances Sociales)_____

BUREAU DE PLACEMENT_____

*GÉRANT DE L'IMMEUBLE*_____

*GARDIEN DE L'IMMEUBLE*_____

*PRÉSIDENT DU COMITÉ DES VOISINS*_____